

Département : **NORD**  
Arrondissement : **LILLE**  
Canton : **ARMENTIERES**

COMMUNE D'ERQUINGHEM-LYS

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL

DU 11 JUIN 2024

Envoyé en préfecture le 28/06/2024

Reçu en préfecture le 28/06/2024

Publié le

ID : 059-215902024-20240625-20240611DEL9-DE

20240611DEL9  
S<sup>2</sup>LO

**NOMBRE :**

De conseiller en exercice	28
De présents	22
De votants	28
Pour	28
Contre	
Abstention	

**OBJET :**

DEMANDE DE CLASSEMENT PAR  
CESSION DANS LE DOMAINE  
PUBLIC METROPOLITAIN DES  
PARCELLES SECTIONS AE N°54  
(PARKING RUE  
D'ARMENTIERES), AK N°571P  
(PARKING RUE DELPIERRE),

**DELIBERATION :**

Publiée le 29 mars 2024

Rendue exécutoire le 25 juin 2024

Adressée au contrôle de Légalité  
(Préfecture de LILLE DRCL) le 29  
mars 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le 11 juin 2024 ;

Le Conseil Municipal de la commune d'ERQUINGHEM-LYS s'est réuni après convocation légale, salle de la « Lucarne » dans l'enceinte de l'Espace Agoralys, 120 rue Delpierre, afin de tenir sous la présidence du Maire, sa séance plénière ;

**Etaient Présent(e)s, les Conseillers Municipaux :**

Mesdames et Messieurs : **BEZIRARD Alain, Michael LEROY, BEZIRARD Alban, PACCEU Karine, LANNOO Michel, OERLEMANS Benoît, PREUDHOMME Annie, PACCEU Victor, JOUCLA Olivier, HOUZET Lionel, CLOUET Valérie, DUBURCQ Jean-Pierre, BOULINGUEZ Jacky, ZAGULA Marie-Claude, BOCKAERT Christine, LIESSE Joëlle, BENOIT Danièle, HENZE Ludovic, CHARPENTIER Caroline, LARD Vanessa, DUGRAIN Thomas, GRATIEN Alizée**

**Etaient excusés avec procuration, absents :**

Madame Laetitia PANIEZ, procuration à Madame Annie PREUHDOMME,  
Madame Christelle GRATIEN, procuration à Madame Alizée GRATIEN,  
Monsieur Pierre CAMPHYN, procuration à Monsieur Olivier JOUCLA,  
Monsieur Vincent DOUCHET, procuration à Monsieur Alain BEZIRARD,  
Monsieur François BIERVLIET, procuration à Monsieur Ludovic HENZE,  
Madame Marie-Maud CAMPHYN, procuration à Madame Caroline CHARPENTIER,

Madame Alizée GRATIEN a été désignée secrétaire de séance, conformément à l'article L.2121-5 du CGTC ;

Par délibération du 19 juin 2019, le Conseil Municipal a avalisé la cession du parking de l'Espace « AGORALYS » à la Métropole Européenne de LILLE.

Considérant la délibération du 17 février 2015, qui reprenait un certain nombre de propositions de classement d'aires de stationnement dans le domaine public métropolitain ;

Après avoir entendu les explications de Monsieur le Maire et en avoir délibéré ;

Le Conseil Municipal décide à l'unanimité, de demander le classement par cession des aires de stationnement situées rue d'Armentières (parcelle section AE N°54 parking du bureau de Poste), rue Delpierre (parcelle section AK N°571 P), dans le domaine public métropolitain.

Le maire certifie que cette  
délibération a été publiée le :

25 juin 2024;

Et que la convocation du Conseil  
Municipal avait été faite le :

4 juin 2024 ;

Le Maire  
D'ERQUINGHEM-LYS

Visa de la secrétaire de séance  
Madame Alizée GRATIEN

Adopté Pour Ampliation  
Le Maire